

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPDEVIOLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET J-M., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. LENOIR (M. CAYRON), M. LABORDE (Mme SENTAURENS), Mme BERGÉ (M. LEGRAND), M. PEYROULET Bernard (M. PEYROULET J-M), Mme CAPELA (M. PEYS).

Absents excusés : Mme DE FAUP, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

° Ecole : retour en septembre à la semaine à 4 jours.

Comme bon nombre d'autres communes, le conseil municipal a fait le choix de revenir à une semaine à 4 jours pour les rythmes scolaires. Cette décision, qui entrera en vigueur dès la rentrée de septembre 2018, a été prise après l'avis favorable émis par le conseil d'école fin janvier. Concrètement, et donc après la fin des T.A.P. qui est actée, les enfants seront au terme du temps scolaire accueillis en ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). Il est à noter aussi que les horaires retenus permettront à chacun de bénéficier d'une pause méridienne de 2 heures afin de pouvoir déjeuner dans de bonnes conditions d'organisation.

A partir du 1^{er} septembre 2018, les horaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi seront :

- Ecole maternelle : 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h 30
- Ecole élémentaire : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h 30

Le groupe scolaire va bénéficier par ailleurs de l'ouverture d'une seconde classe bilingue en maternelle (occitan).

II - ECLAIRAGE PUBLIC :

° A compter de début mars 2018, les plages horaires d'éclairage public seront réduites afin de réaliser des économies s'inscrivant dans le cadre de la démarche Agenda 21 menée par la commune. Ainsi, l'éclairage sera éteint une heure plus tôt sur l'ensemble du territoire communal (23 heures au lieu de minuit) et par ailleurs, les lampadaires du bourg seront éteints à minuit jusqu'au petit matin.

° 47 lampadaires de type ballon fluo vont être remplacés par du matériel aux normes, moins énergivore et plus respectueux de l'environnement à compter de fin mars.

III - ANIMATION :

° Le Comité des Fêtes, qui célébrera ses 30 ans l'an prochain, prépare déjà activement l'édition 2018. Il tient son assemblée générale le 23 février prochain et souhaite étoffer ses forces vives.

° « Les Poilus » et armistice 1914-1918 : la commune se mobilisera tout particulièrement en novembre prochain à l'occasion du Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Mais d'ores et déjà, un travail de mémoire a été engagé afin de mieux retracer et rendre publique l'histoire des « poilus » sauvagnonnais. Les familles et descendants des combattants de 1914-1918 qui possèdent des archives personnelles, médailles, photos, etc... sont invitées à se faire connaître en Mairie.

IV - PATRIMOINE :

- ° Agenda 21 : lors du copil du 26 février sera remis à la commune le label « Notre village terre d'avenir ».
- ° Projet Résidence Jeunes : les recherches de financement se poursuivent.
- ° Travaux Mairie : le bardage sera fini fin février.

V - URBANISME :

- ° Monsieur le Maire présente la parcelle AE 403 sur laquelle un emplacement réservé pour équipement sportif est noté au P.L.U. Une réflexion est menée pour un éventuel achat au prix de la terre agricole.

VI - DYNAMIQUE DE GROUPE :

- ° Une rencontre informelle est programmée le 27 avril de 19 h à 21 h.

VII - DIVERS :

- ° Monsieur le Maire fait le point sur le dossier d'espace réservé des parcelles AP 143 et 588: des propositions de prêt ont été sollicitées auprès de la Caisse d'Épargne, la Caisse Régionale du Crédit Agricole, la Banque Postale.
Des rencontres entre divers partenaires potentiels repreneurs se poursuivent.

VII - DELIBERATIONS :

- ° La création d'un poste d'ingénieur au 01/06/2018 a été validée.
- ° Remboursement de caution et indemnité de stagiaire.
- ° La Maison de la Nature pourrait porter le nom d'Yvan VASSILEFF. Cette appellation serait inaugurée lors de la Fête du Bois le 13 mai 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 2 mars 2018 à 18 h.

Fait à SAUVAGNON, le 12 février 2018
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS